



Logement de fonction et residence principale

Par **lilou**, le **20/07/2009** à **10:57**

Bonjour,
Mon conjoint est militaire , nous sommes pacsés. Il a un logement de fonction à paris pour etre proche de son travail . Mais nous souhaitons acheter une maison dans un autre departement pour que je puisse m'y installer des la fin des travaux (environ 1 an) . Je garderais mon emploi sur Paris le temps des travaux et je changerai de travail des que possible . Peut on declarer cet achat comme residence principale , mon conjoint se retrouvera "celibataire géographique" ?
Merci d'avance pour vos reponses.